# Soutenons l’INC et sa revue 60 millions de consommateurs

12 février 2024

## Appel des organisations de consommateurs

Depuis plus de 50 ans, les gouvernements successifs ont assuré une véritable politique publique de protection des consommateurs.
Elle repose sur 3 piliers :

1. Une administration efficace et présente sur les territoires ;
2. Des organisations de consommateurs actives et soutenues pour agir ;
3. Un Institut National de la Consommation remplissant les missions définies par la loi.

Ces 3 piliers se complètent et ne peuvent se substituer l’un à l’autre.

**Aujourd’hui nous lançons un Appel Solennel pour soutenir l’INC, affaibli par des baisses successives et importantes des subventions de l’Etat de plus de 40% depuis 10 ans.**

En cette période d’inflation et de tromperies par tous les moyens sur internet entre autres, les consommateurs doivent être protégés dans leur pouvoir d’achat et la qualité des biens et des services.
La revue 60 Millions de Consommateurs assume ses missions de service public grâce à son indépendance à l’égard des entreprises.
Au-delà, l’INC apporte une fonction de mutualisation d’expertise juridique et économique indispensable à l’exercice des missions des associations de consommateurs.

L’ensemble des missions de l’INC doivent être préservées et financées au bon niveau par les pouvoirs publics.

**Nous demandons aux pouvoirs publics d’apporter des garanties pour**

**préserver le fonctionnement et l’avenir de l’INC.**

Communiqué de presse
8 février 2024